

NOTE DE CONJONCTURE

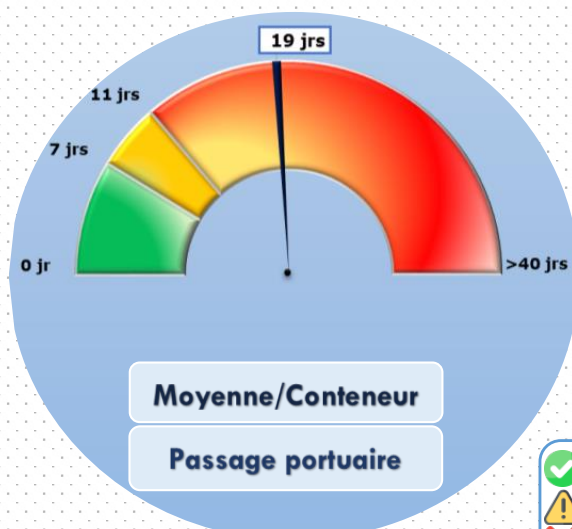
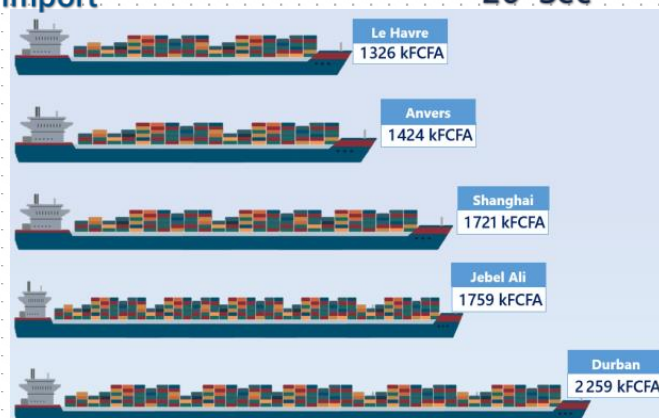
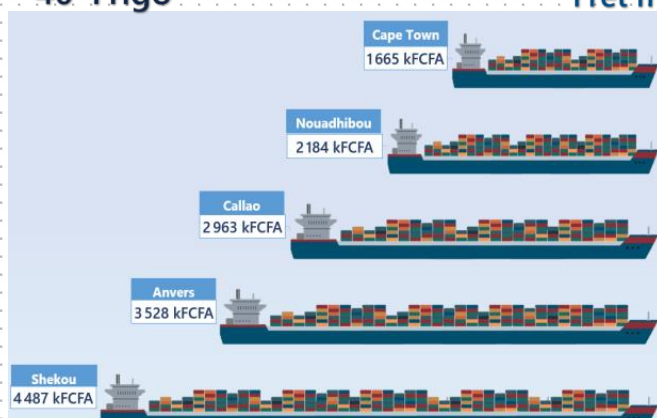
N° 035

2^E TRIMESTRE

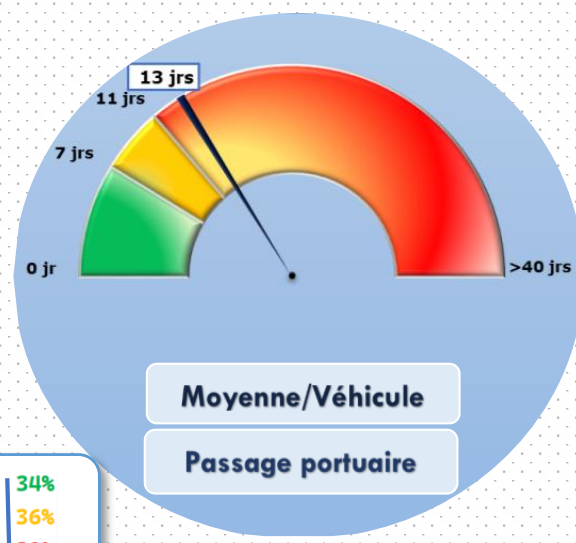
40' Frigo

Frêt moyen à l'import

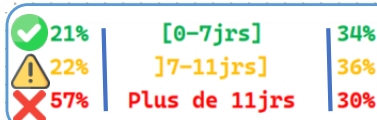
20' Sec



RTC



TMFD



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
<i>DOSSIER : Exportation par voie maritime du cacao camerounais et ses dérivés de 2019 à 2022</i>	4
COÛT DE TRANSPORT MARITIME À L'IMPORT	7
<i>Coût de Transport Maritime d'un EVP Frigorifique 20'</i>	<i>7</i>
<i>Coût de Transport Maritime d'un EVP Sec 20'</i>	<i>7</i>
<i>Coût de Transport Maritime d'un EVP Frigorifique 40'</i>	<i>8</i>
<i>Coût de Transport Maritime d'un EVP Sec 40'</i>	<i>9</i>
<i>Coût de Transport Maritime d'un véhicule</i>	<i>10</i>
DELAIS DE PASSAGE PORTUAIRE DE MARCHANDISES	11
<i>Délai de passage portuaire de marchandises conteneurisées</i>	<i>11</i>
<i>Délai de passage portuaire de véhicules</i>	<i>12</i>
FRET AERIEN	13
<i>Tonnage à l'Export</i>	<i>13</i>
<i>Tonnage à l'Import</i>	<i>14</i>

AVANT-PROPOS

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) suit l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs de performance du commerce international en vue d'une meilleure connaissance du commerce et du transport. Il le fait, à travers son Observatoire des Transports, important instrument d'aide à la décision.

Les indicateurs retenus décrivent la conjoncture des transports et du commerce extérieur du Cameroun. Tous les modes de transports sont pris en compte, aussi bien le mode maritime, le mode ferroviaire que le mode aérien. Le mode terrestre sera intégré dans les prochains numéros.

La Note de Conjoncture du CNCC, est ce document, qui analyse trimestriellement l'actualité des transports et du commerce à travers le suivi de l'évolution d'indicateurs clés de toute la chaîne des transports. Il constitue par conséquent un important outil de prise de décision aussi bien pour les acteurs privés que pour les pouvoirs publics.

Le dossier spécial proposé par ce numéro porte sur « ***L'Interdiction progressive des exportations du Bois en grumes au Cameroun*** ». Il ressort que la volonté du Gouvernement à limiter progressivement les exportations du bois en grumes se fait ressentir au regard de l'évolution des sorties du bois depuis 2020. En effet, 99% du volume total exporté de ces essences (*interdites de sorties en grumes depuis 2018*) sont



effectivement sortis après avoir subi une certaine transformation depuis janvier 2020.

L'analyse de l'évolution des principaux indicateurs en matière de transport de marchandises révèle que le séjour moyen des véhicules d'occasion importés au parc TMFD au 2^{ème} trimestre 2023 (13 jrs) a baissé de quatre jours en glissement annuel.

Au cours du 2^{ème} trimestre 2023, le délai moyen de passage des marchandises conteneurisées à l'import au port de Douala est de 19 jours, soit 3 jours de plus qu'au 2^{ème} trimestre 2022.

Vous trouverez dans la présente édition des informations détaillées sur ces différentes questions.

Bonne lecture !

Auguste MBAPPE PENDA
Directeur Général

DOSSIER : Interdiction progressive des exportations du Bois en grumes

Le 18 septembre 2020, au terme d'une réunion présidée par le Ministre camerounais des Forêts et de la Faune, les ministres en charge des Forêts, de l'Industrie et de l'Environnement d'Afrique Centrale avaient pris la décision d'interdire à compter du 1er janvier 2022 les exportations du bois en grume par les six pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale).

Cependant compte tenu des faibles capacités de transformation du bois dans la sous-région, cette décision a été reportée pour Janvier 2023 au terme d'une autre réunion des ministres en charge des Forêts, de l'Industrie, de l'Environnement, de l'Économie, de la Planification, des Finances et du Budget des États membres de la CEMAC et de la RD Congo, qui a eu lieu le 28 juillet 2021. En effet, pour éviter que le changement de paradigme soit brutal et mette les entreprises du secteur en difficulté, la Commission de la CEMAC avait pris sur elle la responsabilité d'accompagner les États pour faciliter ledit changement. Elle va financer avec l'appui de la BAD, l'élaboration des études de faisabilité des projets d'investissements dans la transformation du bois retenus dans le cadre de la première phase du processus d'interdiction des exportations du bois en grume dans cet espace communautaire.

Au Cameroun, on dénombre environ 227 unités de transformation du bois opérationnelles sur l'ensemble du territoire national. Parmi elles, 205 (soit 90%) se limitent à la première transformation (débités et placages), 19 (soit 9%) à la deuxième transformation (bois massif reconstitués, lambris, parquets) et 3 (soit 1%) à la troisième transformation (panneaux, portes, fenêtres, lamellés collés et tous autres produits finis prêts à l'emploi. Dans sa volonté d'encourager la transformation locale du bois, le Gouvernement camerounais a signé en décembre 2021 à travers son ministère des finances (MINFI), une circulaire pour l'exonération des droits et taxes de douanes pour certains matériels et outils de la transformation du bois.

S'agissant du processus progressif d'interdiction des exportation du bois en grumes au Cameroun, depuis l'année 2018, le ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) avait interdit les exportations de grumes pour 31 essences des 113 selon la classification de l'Arrêté n°0021/MINFOF du 19 février 2018. Une autre directive du MINFOF publiée en juin 2023 a indiqué qu'au 1er janvier 2025, 45 autres essences s'ajouteront aux 31 déjà interdites d'exportations en grumes. Au 1er janvier 2026, 31 autres essences s'y ajouteront pour porter le nombre d'essences interdites à 107, soit 95% de l'ensemble des essences. Dès ce 1er janvier 2026, seules 6 essences seront autorisées d'exportation en grumes.

Le présent dossier s'attèle à suivre l'évolution en volume des exportations de ces essences depuis 2020.

Exportations du premier groupe d'essences interdites d'exportation en grumes

Les 31 essences interdites de sorties en grumes depuis 2018 sont : *Acajou à grande foliole*, *Acajou blanc*, *Acajou de Bassam/Ngollon*, *Aningré A*, *Aningré R*, *Assamela/Afromosia*, *Bete/Mansonnia*, *Bossé clair*, *Bossé foncé*, *Bubinga rose*, *Bubinga rouge*, *Dibétou/Bibolo*, *Doussié blanc/Pachyloba*, *Doussié rouge/Pipendensis*, *Fromager/Ceiba*, *Ilomba*, *Iroko*, *Longhi/Abam*, *Makoré/Douka*, *Moabi*, *Movingui*, *Mukulungu*, *Ovengkol/Bubinga E*, *Padouk blanc*, *Padouk rouge*, *Pao rosa*, *Sapelli*, *Sipo*, *Teck*, *Wengue*, *Zingana/Amuk*.

L'examen des exportations du bois depuis 2020 montre que quasiment toutes ces essences sont exportées après une certaine transformation. Toutefois, on a enregistré en 2020 des sorties de 37 tonnes de billes de bois Padouk et 66 tonnes de billes de bois Zingana/Amuk. Il convient de préciser que depuis cette période, ces essences ne sont sorties que sous forme débitée. Par contre, depuis 2020, le bois Teck ne sort que sous forme de grumes. On note que seulement sur la période janvier-juin 2023, 3 002 tonnes ont été exportées soit pratiquement le triple des exportations enregistrées toute l'année 2022.

Tableau 1 : Evolution des exportations des essences de bois du premier groupe (en tonnes)

ESSENCES	2020			2021			2022			Jan-Juin 2023		
	Débité	Grume	Feuilles de bois	Débité	Grumes	Feuilles de bois	Débités	Grume	Feuilles de bois	Débités	Grume	Feuilles de bois
Acajou de Bassam/Ngollon	4 935	-	-	7 289	-	26	10 174	-	-	1 907	-	-
Aningré	43	-	-	335	-	-	-	-	-	-	-	-
Assamela/Afromosia	3 558	-	-	4 631	-	-	4 403	-	-	2 254	-	-
Bete/Mansonnia	1 371	-	-	1 549	-	-	1 371	-	-	1 296	-	-
Bossé	2 682	-	-	5 155	-	-	5 091	-	-	1 066	-	-
Bubinga	3 643	-	-	3 275	-	-	2 541	-	-	1 979	-	-
Dibétou/Bibolo	10 636	-	-	10 119	-	-	13 925	-	-	4 513	-	-
Doussié blanc/Pachyloba	15 051	-	-	16 246	-	-	34 970	-	-	10 478	-	-
Doussié rouge/Pipendensis	5 225	-	-	6 830	-	-	7 673	-	-	3 519	-	-
Fromager/Ceiba	-	-	-	-	-	41	-	-	213	240	-	-
Ilomba	-	-	-	263	-	-	-	-	-	-	-	-
Iroko	46 831	-	-	47 584	-	-	51 873	-	-	34 887	-	-
Longhi/Abam	-	-	-	-	-	-	337	-	-	-	-	-
Makoré/Douka	170	-	-	572	-	-	-	-	-	-	-	-
Moabi	9 997	-	-	9 515	-	-	8 025	-	-	4 704	-	-
Movingui	5 010	-	-	9 970	-	-	18 824	-	-	7 684	-	-
Mukulungu	1 220	-	-	1 023	-	-	1 685	-	-	1 428	-	-
Ovengkol/Bubinga E	-	-	-	-	-	-	2 877	-	-	618	-	-
Padouk	24 203	37	-	22 843	-	-	35 834	-	-	8 237	-	-
Pao rosa	248	-	-	57	-	-	1 797	-	-	1 578	-	-
Sapelli	90 805	-	787	104 408	-	621	105 820	-	285	64 357	-	49
Sipo	11 696	-	-	10 125	-	-	11 272	-	-	7 622	-	-
Teck	-	1 466	-	-	968	-	161	1 195	-	-	3 002	-
Wengue	79	-	-	403	-	-	259	-	-	482	-	-
Zingana/Amuk	1 276	66	-	959	-	-	746	-	-	535	-	-

Source : CNCC

Exportations des essences interdites d'exportation en grumes dès 2025

En plus des 31 essences sus-évoquées, 45 autres seront interdites d'exportations en billes de bois dès janvier 2025. Depuis 2020, nous avons enregistré les sorties d'une quinzaine d'entre elles comme présenté dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Evolution des exportations des essences de bois du second groupe (en tonnes)

ESSENCES	2020			2021			2022			Jan-Juin 2023		
	Débité	Grume	Feuilles de bois	Débité	Grumes	Feuilles de bois	Débités	Grume	Feuilles de bois	Débités	Grume	Feuilles de bois
Abale/Abing/Essia	-	1 709	-	-	533	-	-	-	-	-	-	-
Abura/Bahia	-	-	-	115	-	-	104	-	-	683	-	-
Agba/Tola	-	-	-	177	-	-	25	-	-	-	-	-
Ako/Aloa	-	-	-	61	-	-	435	-	-	-	-	-
Ayous/Obeche	59 550	3 631	-	60 692	8 972	-	63 184	2 291	-	37 601	198	-
Bongo H/Olon	-	-	-	757	-	-	641	-	-	-	-	-
Ekaba/Ekop Ribi	-	372	-	-	4 111	-	-	1 907	-	-	2 794	-
Ekop Gombe	14 660	41 772	-	18 743	57 072	-	31 253	38 320	-	6 214	16 965	-
Etimoé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22	-	-
Eveuss	36	377	-	81	970	-	157	-	-	-	-	-
Framiré	407	-	-	-	-	-	89	-	-	613	-	-
Mambode/Amouk	122	34	-	182	498	-	304	162	-	60	-	-
Osanga/Sikong	111	-	-	1 106	-	-	578	-	-	709	-	-
Ovoga/Angale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	640	-
Tiama	2 207	152	-	1 301	284	-	2 724	997	-	1 128	-	-

Source : CNCC

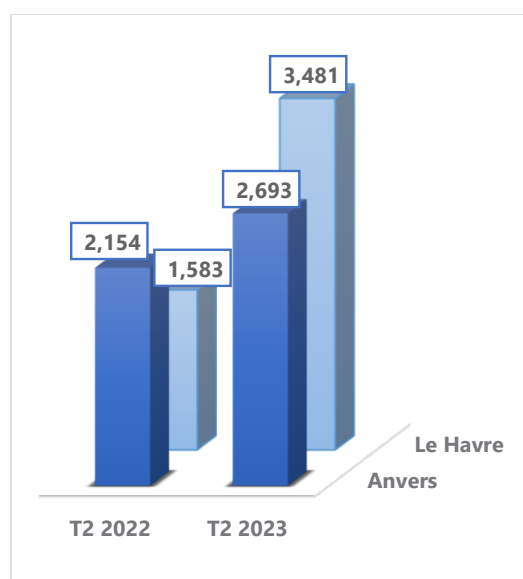
Parmi ces essences, une attention particulière doit être accordée sur cinq d'entre elles au cours des mois à venir au regard de l'évolution de leurs exportations en grumes. En effet, l'Ekaba/Ekop Ribi ne sort depuis 2020 qu'en grumes et au regard du volume (2 794 tonnes) déjà sorti de janvier à juin 2023, on pourrait atteindre un volume plus important que ceux enregistrés les années précédentes. Les autres essences à observer sont **Ekop Gombe** (dont environ 70% des exportations sortent en grumes depuis 2020), **Ovoga/Angale**, **Ayous/Obeche**, **Mambode/Amouk** et **Tiama**.

COÛT DE TRANSPORT MARITIME À L'IMPORT

Coût de Transport Maritime d'un Conteneur 20' frigorifique

Le coût moyen de transport d'un conteneur 20' frigorifique au cours du 2^e trimestre 2023 a connu une hausse en glissement annuel dans les deux principaux ports d'embarquement. En effet, au port d'Anvers, il augmente de 25% et se situe à 2,7 millions de FCFA au 2^e trimestre de l'année 2023. Au port du Havre, le coût moyen de transport s'est établi à 3,5 millions de FCFA, soit une hausse de 120%. Toutefois il convient de noter que les tarifs pratiqués au port du Havre sont moins dispersés (± 200 mille FCFA de la moyenne) que ceux du port d'Anvers (± 1 million de FCFA de la moyenne) pour acheminer un conteneur 20' frigorifique.

Graphique 1 : Coût moyen de transport maritime d'un 20' Frigo (en millier de FCFA)



Source : CNCC

Coût de Transport Maritime d'un Conteneur 20' Sec

Tableau 3 : Coût moyen de transport maritime d'un 20' sec (en millier de FCFA)

PAYS	PORTS	T2 2022	T2 2023	Variation
Chine	Qingdao	2 382	1 483	-38%
	Nansha	1 585	1 234	-22%
	Shanghai	3 165	1 721	-46%
	Ningbo	1 596	1 229	-23%
	Xingang	2 293	1 391	-39%
EAU	Jebel Ali	1 743	1 759	1%

PAYS	PORTS	T2 2022	T2 2023	Variation
Belgique	Anvers	1 397	1 424	2%
France	Le Havre	1 411	1 326	-6%
Afrique du Sud	Durban	1 843	2 259	23%
Côte d'Ivoire	Abidjan	711	1 090	53%
Sénégal	Dakar	1 025	1 126	10%
Tunisie	Sfax	1 389	942	-32%

Source : CNCC

Le coût moyen de transport d'un conteneur 20' sec dans les principaux ports d'embarquement chinois a connu une baisse au cours du 2^e trimestre 2023. Trois chargeurs sur quatre ayant utilisé ces ports ont dépensé chacun au plus 1,5 million de FCFA pour acheminer un conteneur 20' sec

à partir des ports de Ningbo et Nansha. Cette tendance observée en Chine est contraire à celle des principaux ports africains d'embarquement des 20' sec notamment à Dakar et Abidjan où il a fallu déboursé en moyenne, 1,1 million de FCFA pour acheminer un 20' sec au Cameroun

avec respectivement des hausses de 10% et 53% en glissement annuel.

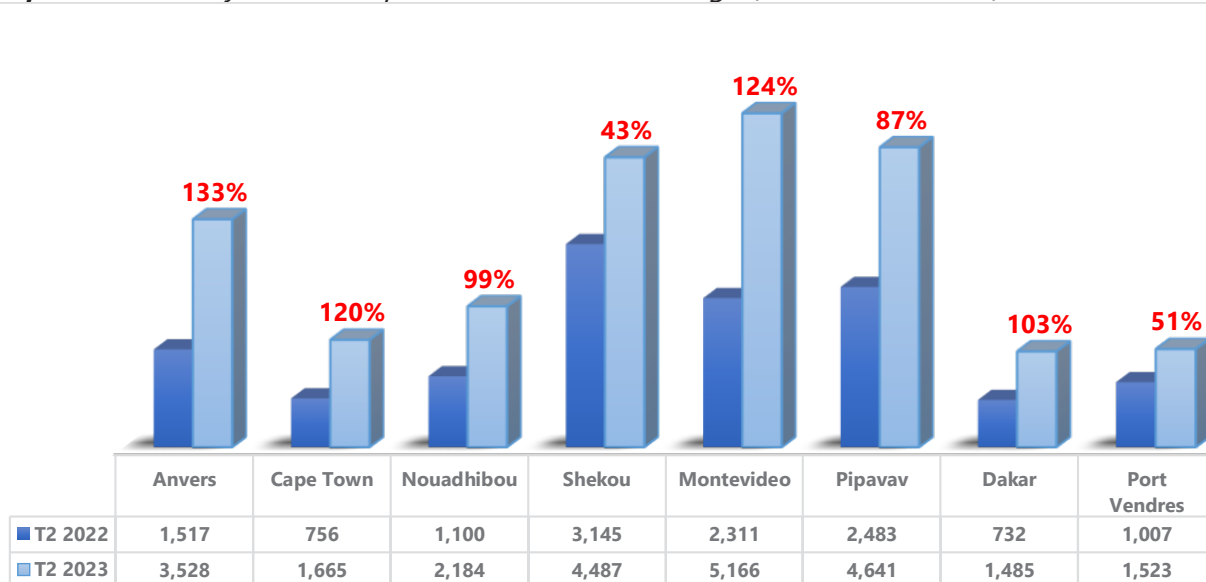
Coût de Transport Maritime d'un Conteneur 40' Frigorifique

Au cours du 2^e trimestre 2023, on note une augmentation en glissement annuel du coût de transport d'un 40' frigorifique dans l'ensemble des ports d'embarquement de ce type de conteneur pour le Cameroun.

Sur le continent africain, on est passé du simple au double avec une croissance est de +103% au port de Dakar (1,5 million de FCFA), +99% au port de Nouadhibou (2,2 millions de FCFA) et de +120% au port de Cape Town (1,7 million de FCFA). De plus, 25% des chargeurs ayant utilisé le port mauritanien ont déboursé plus de 2,8 millions de FCFA à titre de frais de transport de leur conteneur. Aussi, un chargeur sur quatre ayant embarqué son conteneur 40' frigorifique au port de Dakar a payé plus de 2,3 millions de FCFA pour l'acheminer au Cameroun.

En Europe, le transport d'un 40' frigorifique du port d'Anvers pour le Cameroun a coûté aux chargeurs en moyenne 3,5 millions de FCFA au cours de la période. De plus, 25% des chargeurs ont payé plus de 5 millions de FCFA pour faire parvenir un conteneur 40' frigorifique au Cameroun à partir du port d'Anvers.

Graphique 2 : Coût moyen de transport maritime d'un 40' frigo (en millier de FCFA)



Source : CNCC

Le coût moyen de transport d'un conteneur 40' frigorifique à partir du port de Montevideo a doublé passant de 2,3 millions de FCFA au 2^e trimestre 2022 à 5,1 millions de FCFA au 2^e trimestre 2023. Toutefois, les tarifs pratiqués au cours de la période dans ce port sont peu

dispersés où 75% des chargeurs disent avoir dépensé au plus de 5,2 millions de FCFA pour embarquer un 40' frigorifique à destination du Cameroun.

Enfin, on note que le coût moyen de transport d'un 40' frigorifique à partir du port de Pipapav a augmenté de 87% au 2^e trimestre 2023 par rapport au 2^e trimestre 2022. Les tarifs pratiqués dans ce port indien ne sont pas très éloignés les uns des autres (plus ou moins 200 milles FCFA de la moyenne).

Coût de Transport Maritime d'un Conteneur 40' sec

Tableau 4 : Coût moyen de transport maritime d'un 40' Sec (en millier de FCFA)

PAYS	PORTS	T2 2022	T2 2023	Variation	PAYS	PORTS	T2 2022	T2 2023	Variation
Côte d'Ivoire	Abidjan	626	1 392	122%	Chine	Ningbo	774	1 492	93%
USA	Baltimore	1 078	2 183	102%		Nansha	820	1 535	87%
	New York	1 172	2 438	108%		Qingdao	1 984	2 053	3%
Canada	Montréal	841	1 957	133%	EAU	Jebel Ali	1 037	2 008	94%
Belgique	Anvers	885	1 895	114%	France	Le Havre	740	1 455	97%

Source : CNCC

Au cours du 2^e trimestre 2023, le coût moyen de transport d'un conteneur 40' sec a pratiquement doublé dans l'ensemble des principaux ports d'embarquement de ce type de conteneur.

S'agissant du port d'Abidjan, il est de 1,4 million de FCFA et les tarifs pratiqués sur la période d'étude s'éloignent de plus ou moins 100 milles FCFA de cette moyenne. Les $\frac{3}{4}$ des chargeurs ont déclaré avoir dépensé au plus 1,5 million de FCFA pour expédier leur conteneur.

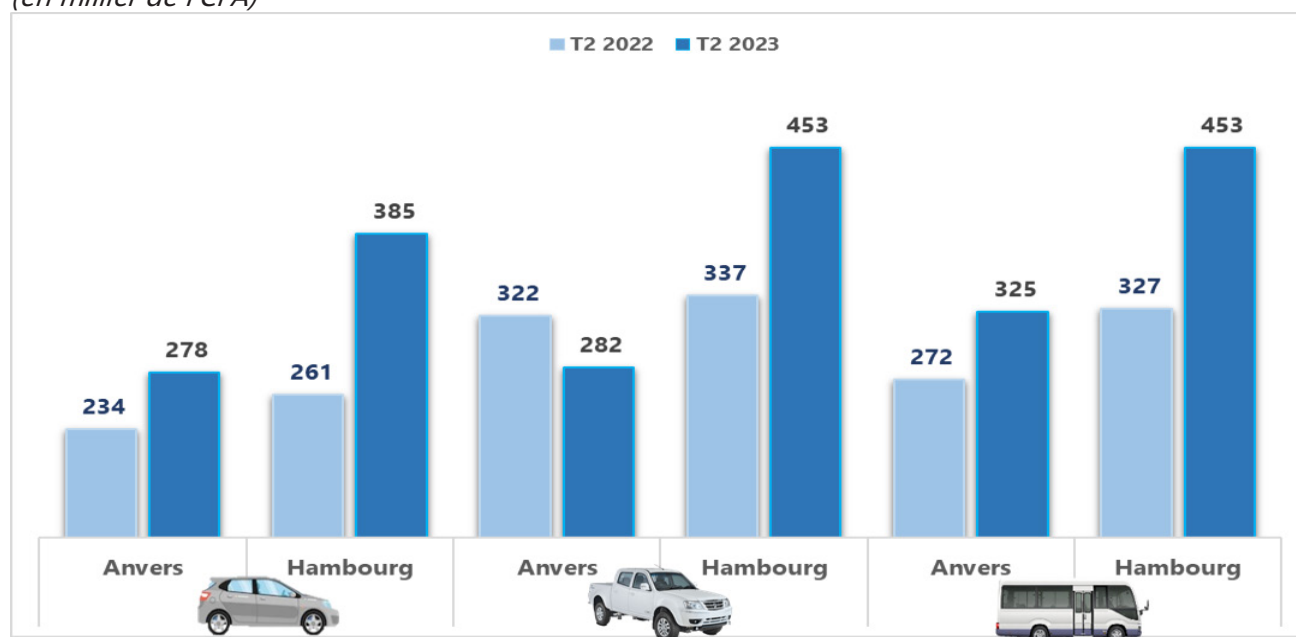
En ce qui concerne les principaux ports d'embarquement asiatiques, le coût moyen de transport d'un 40' sec à partir des ports de Ningbo, Nansha et de Jebel Ali est respectivement de 1,49 million de FCFA, 1,53 million de FCFA et 2 millions de FCFA au 2^e trimestre 2023. Au port de Qingdao, la hausse du coût moyen de transport d'un 40' sec est de faible envergure (+3%) mais avec un coût moyen supérieur aux autres ports (2,1 millions de FCFA).

Au port de Montréal, le coût moyen de transport se situe à 2 millions de FCFA. Les tarifs pratiqués dans ce port s'éloignent de plus ou moins 200 milles FCFA de la moyenne et avec moins de 1,8 million de FCFA, la moitié des chargeurs a pu expédier leur conteneur. Au port de Baltimore (+102%), les tarifs pratiqués d'un chargeur à l'autre sont très peu dispersés. Les $\frac{3}{4}$ des chargeurs ayant expédié leurs conteneurs par ce port ont payé au plus 2,3 millions de FCFA.

Au niveau des principaux ports européens d'embarquement des conteneurs 40' sec, il fallait dépenser en moyenne respectivement 1,9 et 1,5 million de FCFA pour embarquer ce type de conteneur à partir des ports d'Anvers et du Havre au 2^e trimestre 2023. Un chargeur sur quatre déclare avoir dépensé plus de 2,5 millions de FCFA pour importer un 40' sec à partir de chacun de ces ports.

Coût de Transport Maritime d'un véhicule

Graphique 3 : Coût moyen de transport maritime d'un véhicule de tourisme et de transport en commun (en millier de FCFA)



Source : CNCC

Dans les deux principaux ports d'embarquement des véhicules de tourisme à destination des ports de Kribi et Douala, le coût moyen de transport a connu une tendance haussière au cours du 2^e trimestre 2023. En effet, au port d'Anvers, le coût moyen de transport d'un véhicule de tourisme est passé de 234 000 à 278 000 FCFA, soit une augmentation de 19% en glissement annuel. Au port de Hambourg il se situait à 385 000 FCFA correspondant à une augmentation de 48%. Les tarifs sont moins dispersés au port de Hambourg où $\frac{3}{4}$ des chargeurs ont dépensé au plus

393 000 FCFA. S'agissant des Pickups, le coût moyen de transport au cours de la période d'étude a baissé de 13 % à partir du port d'Anvers (282 000 FCFA). Par contre, pour assurer l'acheminement d'un Pickup, les chargeurs ont versé en moyenne la somme de 453 000 FCFA à partir du port de Hambourg soit une hausse d'environ 34% en glissement annuel. Toutefois, les tarifs pratiqués ici sont moins dispersés et s'éloignent d'au plus 75 000 FCFA de la moyenne. S'agissant des importations des Minibus, les chargeurs disent avoir déboursé au 2^e trimestre 2023, en

moyenne, 325 000 FCFA (+19%) pour acheminer un minibus à partir du port d'Anvers et 453 000 FCFA (+38%) à partir du port de Hambourg.

Tableau 5 : Coût moyen de transport maritime d'un camions et autres engins lourds (en millier de FCFA)

	PAYS	PORTS	T2 2022	T2 2023	Variation	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3
CAMIONS								
	Belgique	Anvers	1 529	2 180	43%	1 905	2 055	2 567
	Allemagne	Hambourg	1 412	1 630	15%	984	1 837	1 968
AUTRES LOURDS								
	Belgique	Anvers	2 417	2 793	16%	1 313	3 410	3 936
	Allemagne	Hambourg	2 025	3 491	72%	3 491	3 491	3 491

Source : CNCC

Le coût moyen de transport des camions et des autres engins lourds dans les principaux ports d'embarquement a connu une hausse au 2^e trimestre 2023 avec une ampleur plus importante pour les autres engins lourds à partir port de Hambourg.

Au port belge, il passe de 1,5 million de FCFA à 2,2 millions de FCFA pour les camions et de 2,4 million de FCFA à 2,8

millions de FCFA pour les autres engins lourds.

Au port de Hambourg, avec des taux de croissance en glissement annuel respectifs de 15% et 72%, les coûts moyens de transport au 2^e trimestre 2023 d'un camion et d'un autre engin lourd s'élevaient à 1,6 et 3,5 millions de FCFA.

DELAIS DE PASSAGE PORTUAIRE DE MARCHANDISES

Délai de passage portuaire de marchandises conteneurisées

Tableau 6 : Délai de passage portuaire des conteneurs à destination du port de Douala (en jours)

	avr-22	mai-22	juin-22	T2 2022	avr-23	mai-23	juin-23	T2 2023
Moyenne	15,5	16,8	16,0	16,0	18,7	19,1	19,3	19,0
Variation					21%	13%	21%	19%
1^{er} Quartile	7	8	7	7	8	9	8	8
2^e Quartile	11	11	11	11	13	13	13	13
3^e Quartile	18	21	19	19	23	24	25	24

Au plus 11 jrs	53%	50%	52%	52%	44%	40%	46%	43%
-----------------------	-----	-----	-----	------------	-----	-----	-----	------------

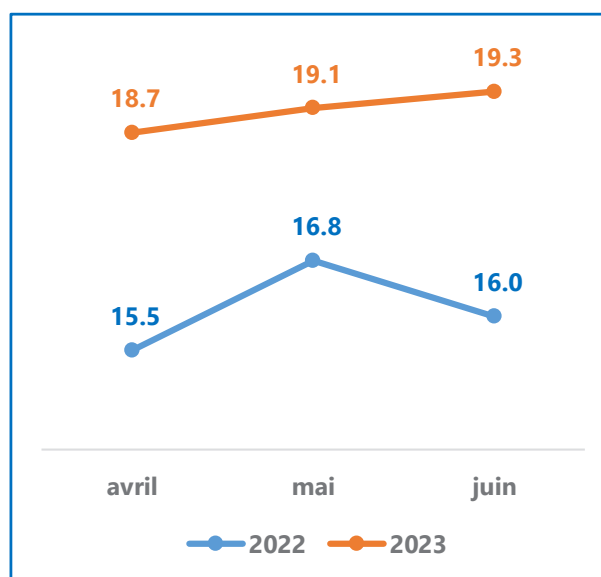
Source : Régie du Terminal à Conteneurs de Douala (RTC)

A la RTC, les conteneurs à l'import séjournaient en moyenne 19 jours au 2^e trimestre 2023, soit trois jours de plus qu'au 2^e trimestre 2022. Cette différence du délai moyen au cours des 2^{es} trimestres de 2023 et 2022 se fait également ressentir à travers la proportion de conteneurs ayant été soumis aux pénalités relatives au séjour prolongé ; En effet elle est respectivement de 57% et 48% en 2023 et 2022. Notons également que 25% des conteneurs ont dû attendre plus de 24 jours pour sortir du terminal au cours de la période d'étude.

Une analyse mensuelle permet de constater également que les séjours moyens des conteneurs sont plus importants quel que soit le mois choisi avec un écart de trois jours. Aussi, moins de la moitié des

conteneurs sont sortis du parc sans pénalités (44% en avril, 40% en mai et 46% en juin 2023).

Graphique 4 : Délai de passage mensuel des conteneurs au port de Douala (en jours)



Source : RTC

Délai de passage portuaire de véhicules

Tableau 7 : Délai de passage portuaire des véhicules au parc automobile TMFD (en jours)

	avr-22	mai-22	juin-22	T2 2022	avr-23	mai-23	juin-23	T2 2023
Moyenne	19,0	15,7	15,6	16,8	12,2	12,8	13,2	12,7
Variation					-36%%	-18%	-16%	-24%
1^{er} Quartile	9	8	7	8	6	6	6	6
2^e Quartile	14	11	14	14	9	8	9	9
3^e Quartile	26	21	20	22	15	15	15	15
Au plus 11 jrs	40%	51%	47%	46%	69%	72%	69%	70%

Source : Terminal Mixte Fruitier de Douala (TMFD)

Au 2^e trimestre 2023, le délai moyen de passage des véhicules au parc TMFD se situait à 13 jours soit quatre jours de moins que le délai observé au 2^e trimestre 2022. On note également une différence au niveau de la proportion de véhicules

importés sortis du parc TMFD et ayant passé au plus 11 jours (c'est-à-dire sans être exposés aux pénalités liées au stationnement prolongé et surestaries). En effet, sur dix véhicules débarqués au parc TMFD au 2^e trimestre 2023, sept en sont

sortis dans les délais règlementaires, par contre au 2^e trimestre 2022, moins de cinq véhicules sur dix ont pu sortir dans les mêmes conditions.

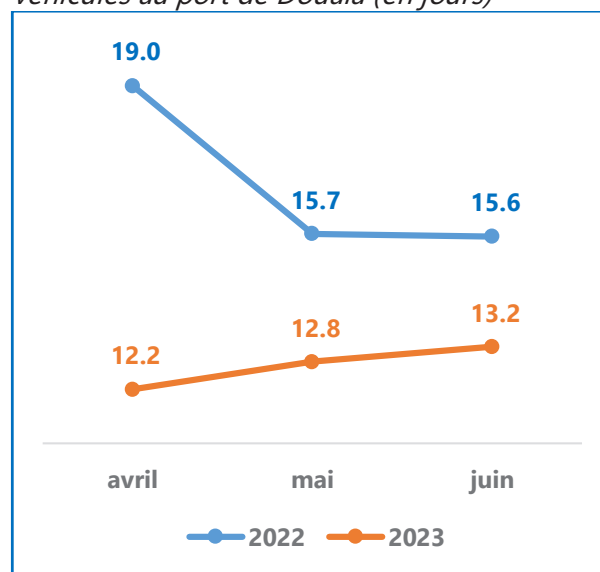
L'analyse mensuelle permet de constater que quel que soit le mois, le 2^e trimestre 2023 affiche une meilleure performance en terme de séjour des véhicules au parc TMFD comparativement au 2^e trimestre 2022.

Au mois d'avril 2023, les chargeurs mettaient en moyenne 12 jours pour faire sortir leurs véhicules du parc TMFD, soit 7 jours en moins par rapport au mois d'avril 2022. Au cours de ce mois, 50% des véhicules sont sortis en moins 9 jours.

Au mois de mai 2023, 72% des véhicules sortis avaient séjourné au plus 11 jours au parc TMFD. Par ailleurs, on note une amélioration de 3 jours du délai moyen de passage des véhicules comparativement au mois de mai 2022 qui était de 16 jours.

Le mois de juin 2023 affiche un séjour moyen de passage des véhicules de 13 jours soit deux jours en moins qu'en juin 2022. Au cours de ce mois comme au mois d'avril, 50% des véhicules sont sortis en moins 9 jours.

Graphique 5 : Délai de passage mensuel des véhicules au port de Douala (en jours)



Source : TMFD

FRET AERIEN

Tonnage à l'Export

Tableau 8 : Fret aérien à l'export par type de marchandises (en tonnes)

Produits exportés	T2 2022		T2 2023		Variation
	Tonnage	%	Tonnage	%	
Denrées alimentaires	1634	88,70%	1150	82,56%	-29,61%
Fleurs	42	2,30%	28	2,03%	-32,62%
Objets d'art et d'artisanat	35	1,90%	28	2,01%	-19,99%
Matériels et équipements pétroliers	19	1,00%	19	1,39%	1,57%
Autres	112	6,10%	167	12,01%	-49,43%
TOTAL	1842	100%	1393	100%	-24%

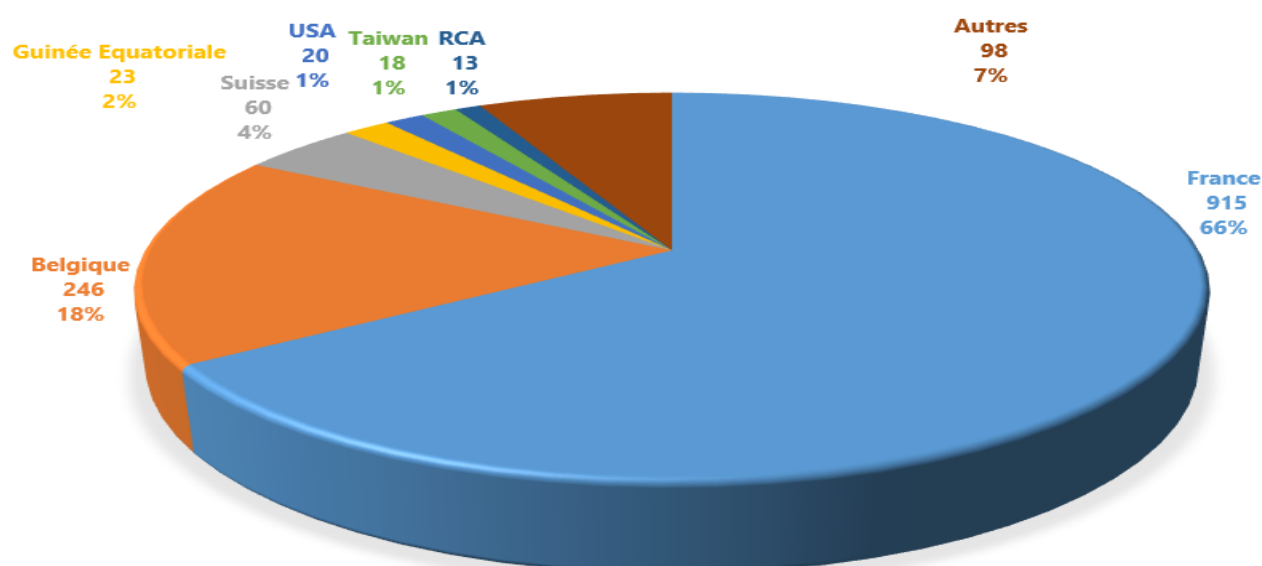
Source : CNCC

Au cours du 2^e trimestre 2023, les exportations camerounaises par voie aérienne représentaient 41% du fret global aérien, soit 1 393 tonnes correspondant à une baisse de 24% en glissement annuel.

Le trafic aérien à l'export est dominé par les sorties des denrées alimentaires qui représentent 83% des flux sortants, suivies des fleurs (2%), des Objets d'art et d'artisanat (2%) et des Matériels et équipements pétroliers (1%).

Les cargaisons camerounaises exportées par voies aériennes au cours du 2^e trimestre 2023 avaient deux principales destinations : la France (66%) et la Belgique (18%). Les principaux pays de destination en Afrique étaient la Guinée Equatoriale et la RCA représentant respectivement 2% et 1% des flux sortants.

Graphique 6 : Fret aérien à l'export par pays de destination (en tonnes et en %)



Source : CNCC

Tonnage à l'Import

Tableau 9 : Fret aérien à l'import par type de marchandises (en tonnes)

Produits importés	T2 2022		T2 2023		Variation
	Tonnage	Tonnage	Tonnage	%	
Articles d'habillement	215	10,91%	278	13,84%	29,21%
Téléphones portables & accessoires	65	3,30%	227	11,30%	248,84%
Pièces de rechanges	204	10,36%	213	10,61%	4,41%
Produits pharmaceutiques	117	5,94%	165	8,23%	41,06%
Effets personnels	94	4,77%	86	4,30%	-8,31%
Produits alimentaires	24	1,22%	73	3,65%	205,08%
Matériels et équipements pétroliers	62	3,15%	50	2,52%	-18,56%
Equipements de télécommunication	15	0,76%	30	1,48%	97,93%

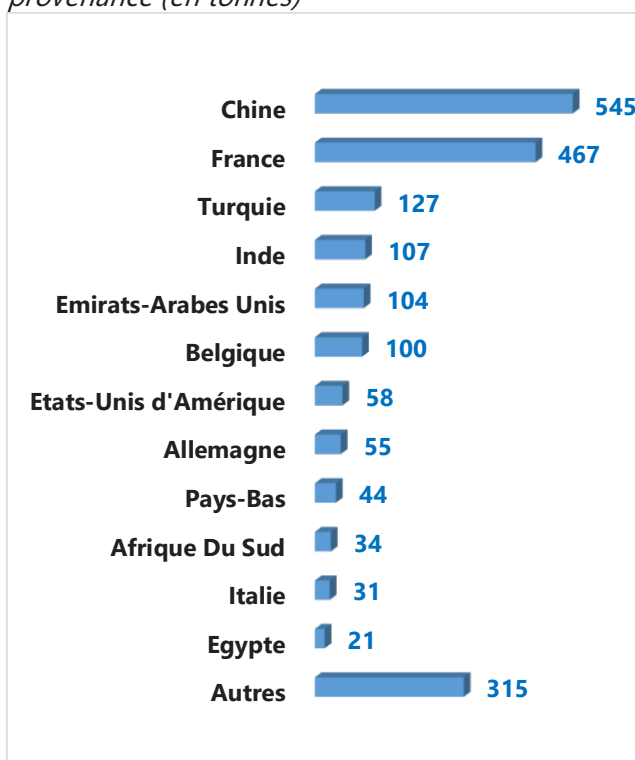
Œufs à couver	43	2,18%	24	1,19%	-44,39%
Aromes	88	4,47%	21	1,06%	-75,87%
Colis diplomatiques	16	0,81%	20	1,01%	27,29%
Matériel médical	37	1,88%	19	0,96%	-48,01%
Fleurs	6	0,30%	9	0,44%	48,42%
Poussins d'un jour	5	0,25%	4	0,20%	-18,58%
Autres	979	49,70%	787	39,21%	-19,65%
TOTAL	1 970	100,0%	2 007	100%	2%

Source : CNCC

Au 2^e trimestre 2023, 2 007 tonnes de marchandises ont débarqué par voie aérienne au Cameroun correspondant à une hausse de 2% par rapport au 2^e trimestre 2022. La structure des importations par voie aérienne est plus diversifiée qu'à l'export au 2^e trimestre 2023 avec 14 types de produits qui absorbent à peine 60% des flux entrants. Parmi ces 14 principaux types de produits, les articles d'habillement, les téléphones portables & accessoires, les pièces de rechanges (*automobiles, machines, appareils, etc.*) et les produits pharmaceutiques représentent 44% de l'ensemble des flux entrants au cours de la période.

Ces différents produits importés par voie aérienne au 2^e trimestre 2023 provenaient principalement de la Chine (27%), la France (23%), la Turquie (6%), l'Inde (5%), les Emirats-Arabes Unis (5%) et la Belgique (5%).

Graphique 7 : Fret aérien à l'import par pays de provenance (en tonnes)



Source : CNCC

Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Votre Partenaire



Les procédures du commerce
extérieur du Cameroun en un seul clic



CAMEROON
TRADE HUB



Auguste MBAPPE PENDA
DG CNCC / GM CNSC

Les actions d'assistance aux chargeurs

- Assistance par la formation;
- Assistance par l'information;
- Réhabilitation des structures d'assistance de proximité;
- Assistance par la promotion du commerce extérieur;
- Mise en place du cyber des chargeurs.

Shippers assistance

- Assistance through training;
- Assistance through information;
- Rehabilitation of local support structures;
- Assistance through international trade promotion;
- Setting up of shippers' cyber.



Centre de vie CNCC de la Débanda - Région du Littoral
Débanda CNCC trucker accommodation centre - Littoral Region



Antenne CNCC de Kousséri - Région de l'Extrême-Nord
Kousséri CNCC Regional Office - Far North Region



Maquette du Centre de vie CNCC de Goussan Boulari - Région de l'Est
CNCC Goussan Boulari Trucker Accommodation Centre Model - East Region



Centre de vie CNCC de Ngouloundang - Région du Centre
Ngouloundang CNCC trucker accommodation centre - Centre Region



Mairie Maritimes
Douala Maritimes

Siège : Centre des Affaires Maritimes à Bonanjo

BP. : 1588 Douala Cameroun
Tél. : (+237) 233 43 67 67
Fax: (237) 233 43 70 17
www.cncc.cm / info@cncc.cm

South West Regional Office, Limbe

3rd floor, CDC Credit Union head
office, opposite customs office, Boka
Tél. : 233 33 21 36, 233 33 21 38
southwestregionaloffice@cncc.cm

Antenne Régionale du Centre, Yaoundé

10ème étage, immeuble DJENI' Apart
Avenue Hamadou AHADJO, derrière la
tribune présidentielle, boulevard du 20 mai,
antennecentre@cncc.cm
Tél. : 222 220 283, 222 220 284, 22 220 285



Cameroon National Shippers' Council (CNSC)

Your Partner



www.cameroontradehub.com

**Cameroon foreign trade procedures
on a click**

Le développement des équipements de facilitation des transports et du commerce

- Réhabilitation du Musée Maritime de Douala;
- Construction des magasins;
- Construction des centres de vie pour le séjour des transporteurs;



Système de Management de la Qualité certifié ISO 9001 version 2015
par Bureau Veritas pour la délivrance du Bordereau Electronique
de Suivi des Cargaisons Importées et Exportées par voie maritime.

Development of trade and transport facilitation infrastructure

- Rehabilitation of CNSC Maritime Museum;
- Construction of cargo warehouses;
- Construction of trucker accommodation centres.



Musée Maritime de Douala



Magasin de Stockage du Centre de vie CNCC de Kribi - Région du Sud
CNSC Kribi Trucker Accommodation Centre Cargo Warehouse - South Region



Magasin de Stockage CNCC de Tiko - Région du Sud-Ouest
CNSC Tiko Cargo Warehouse - South West Region



Intérieur du Magasin de Stockage CNCC d'Akang Minda'o - Région du Sud
Inside view of CNSC Akang Minda'o Cargo Warehouse - South Region



Magasin de Stockage CNCC de Douala Bassa - Région du Littoral
CNSC Douala Bassa Cargo Warehouse - Littoral Region

Antenne Régionale de l'Extrême-Nord, Kousseri

à 100 mètres du pont Ngudi à la frontière
de Tchad

0696 12 99 13

cnccextramenord@cncc.cm

Antenne Régionale du Sud, Kribi

Ngoye, face Tradex

Tél : 222 46 16 37

antennesud@cncc.cm

Représentation CNCC en France : Paris

3, Rue du quatre-Septembre, 75002 Paris.

Tél : +33 (0)142617924 / +33 (0)1183879629

representation@cncc.cm

Directeur de Publication :

Auguste MBAPPE PENDA

Rédacteur en Chef :

Elvis DONEACK TSAGUIM

Equipe de Rédaction :

Line-Chimène GUEYITOH FONKOU

Joseph Franck BION

Hermann NGASSA NKENGNE

Christopher AGWAGWA

Cyrille TIKI

Luc NDOB

Junior OKOUMAMA

Fabien II AMOUGOU

Design graphique et impression

Harmony poly Business

DIRECTION GÉNÉRALE

Centre des Affaires Maritimes

Bonanjo-Douala

B.P : 1588 Douala

Tél : (+237) 233 43 67 67 / (+237) 233 43 67 69

Fax : (+237) 233 43 70 17

E-mail : info@cncc.cm Website : www.cncc.cm

BUREAU DE PARIS – FRANCE

3, Rue du Quatre-Septembre, 75002, Paris

Tél : +33 (0) 142210626

E-mail : representation@cncc.cm

ANTENNE REGIONALE DU SUD, KRIBI

Tél : (237) 222 46 16 37

ANTENNE REGIONALE DU SUD-OUEST, LIMBE

Tél : (237) 233 33 21 36 / 233 33 21 38

Antenne Régionale Du Centre – Yaoundé

Tél : 237 222 220 205

Antenne Régionale de l'Extrême Nord – Kousseri

Tél : 696 12 99 13



Auguste MBAPPE PENDA
DG CNCC

Votre Partenaire



Missions

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) est un Etablissement Public Administratif qui assure aux chargeurs :

- L'assistance sur toute la chaîne de transport et du commerce;
- La défense de leurs intérêts en vue de contribuer à la promotion du commerce international.

Les actions d'assistance aux chargeurs

- Assistance par la formation
- Assistance par l'information
- Réhabilitation des structures d'assistance et de proximité
- Assistance par la promotion du commerce extérieure
- Mise en place du cyber des chargeurs

Le développement des équipements de facilitation des transports et du commerce

- Réhabilitation du Musée Maritime de Douala
- Construction des Magasins
- Construction des Centres de vie pour le séjour des transporteurs



Centre de Vie CNCC de la Dibamba
Région du Littoral



Centre de vie CNCC de Kousséri
Région de l'Extrême-Nord



Centre de Vie CNCC de Ngoulentang
Région du Centre



Maquette du Centre de vie CNCC
de Garoua Boulai
Région de l'Est



Magasin de Stockage CNCC de Kribi
Région du Sud



Magasin de Stockage
CNCC de Douala-Bassa
Région du Littoral



Magasin de Stockage
CNCC de Tiko
Région du Sud-Ouest



Magasin de Stockage CNCC
d'Abang Minko'o
Région du Sud

www.cameroontradehub.cm



Toutes les procédures du commerce extérieur en un clic

Siège : Centre des Affaires Maritimes à Bonanjo
BP. : 1588 Douala Cameroun
Tél. : (+237) 233 43 67 67
Fax: (237) 233 43 70 17
Site Web: www.cncc.cm
E-mail : info@cncc.cm

Représentation CNCC de Paris - France
3, Rue du quatre-Septembre, 75002 Paris.
Tél : +33 (0) 142617924
representation@cncc.cm

Antenne Régionale CNCC de l'Extrême-Nord - Kousséri
Situé à 100 mètres du Pont Ngueli
à la frontière avec la République du Tchad.
Tél : 696 12 99 13
antenneextremenord@cncc.cm

Antenne Régionale CNCC du Sud-Ouest - Limbé
3ème étage, Direction Générale CDC Crédit Union,
Face Bureau des Douanes, Bots Limbé.
Tél : 233 33 21 36/233 33 21 38/677 81 89 04
suregionaloffice@cncc.cm

Antenne Régionale CNCC du Sud - Kribi
Ngoye, face station Tradex
Tél : 222 46 16 37/699 55 26 18
antennesud@cncc.cm

Antenne Régionale CNCC du Centre - Yaoundé
10ème étage, immeuble DJENGA' Apart
Avenue Ahmadou Ahidjo Derrière la Tribune
présidentielle, Boulevard du 20 mai.
Tél : 222 220 283
antennecentre@cncc.cm